

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
17 mars 2025 à 13h40

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le lundi 17 mars 2025 à 13h40 au Centre Marie-Médiatrice (local 103), 6200 rue des Écores, Montréal.

PRÉSENTS :

Mme Halima Ghaty	<i>Représentante des groupes sociaux économiques / Le PITREM</i>
Mme Farinoosh Ghassemi	<i>Représentante des enseignants</i>
Mme Sofia Kassi	<i>Représentante des professionnels / Conseillère en formation scolaire</i>
M. Serge Florient Ngoundji	<i>Représentant des enseignants</i>
M. Dylan Ste-Croix	<i>Représentant des élèves</i>

Formant quorum sous la présidence de Mme Halima Ghaty

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Mme Patricia Coulombe	<i>Directrice du Centre Marie-Médiatrice</i>
-----------------------	--

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Mme Clotilde Dyotte-Gabelier	<i>Secrétaire d'école</i>
------------------------------	---------------------------

MEMBRES ABSENTS :

Mme Maïté Robinson Décarie	<i>Représentante des élèves</i>
----------------------------	---------------------------------

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Halima Ghaty, présidente par intérim du conseil d'établissement, déclare la séance ouverte à 13 h 43, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres avaient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Halima Ghaty, procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyé par M. Serge Florient Ngoundji que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 16 décembre 2024
4. Parole au public
5. Consultation concernant la démocratie scolaire : conseil des élèves
6. Suivi du projet éducatif : régulation à venir
7. Approbation - Changement au calendrier scolaire
8. Approbation - Normes et modalités en évaluation, version finale
9. Points d'information/rapports
 - 9.1 Direction
 - 9.2 Personnel enseignant
 - 9.3 Conseil des élèves
10. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2024

Il est proposé par Mme Farinoosh Ghassemi, appuyé par M. Dylan Ste-Croix, d'adopter le procès-verbal du 16 décembre 2024 tel que présenté. Mesdames Patricia Coulombe et Halima Ghaty procèdent à la signature du document. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Parole au public

Il n'y a pas de représentant du public présent pour prendre la parole aujourd'hui.

5. Consultation concernant la démocratie scolaire : conseil des élèves

Mme Patricia Coulombe annonce que le CSSDM relance sa politique sur la démocratie, pour impliquer davantage les élèves. Un conseil d'élèves du centre avait justement lieu la semaine passée. M. Dylan Ste-Croix prend la parole pour résumer le dernier conseil des élèves. Il évoque des questions sur les activités parascolaires, sur le climat dans le centre ainsi que sur les normes d'utilisation des cellulaires et appareils électroniques dans le centre.

Mme Patricia Coulombe mentionne les nouveaux cours de zumba qui ont lieu gratuitement chaque jeudi, ainsi que des activités artistiques qui pourraient être mises en place d'ici septembre. Concernant le climat dans le centre, elle mentionne que les élèves seront consultés sur leur sentiment de sécurité dans l'école via un sondage. De plus, Mme Sylvie Pin (TES) étant de retour, les élèves peuvent aller la voir pour des enjeux à cet effet. Mme Patricia Coulombe en profite pour souligner l'implication de M. Dylan Ste-Croix dans la vie étudiante du centre.

6. Suivi du projet éducatif : régulation à venir

Mme Patricia Coulombe prend la parole pour dire que le projet éducatif sera déposé bientôt. Elle l'enverra à Mme Halima Ghaty pour qu'elle en prenne connaissance.

- Orientation 1 - Mathématiques : les enseignants ont été consultés, du travail de recherche est en cours. L'objectif est d'aller vers des outils variés et de voir comment bien intégrer cela à la classe.
- Orientation 2 - Français : les enseignants ont été consultés, un travail sur l'enseignement explicite est en cours, avec Mme Lucille Hébert et entre les enseignants. M. Serge Florient Ngoundji dit que la phase d'intégration a été travaillée lors de la dernière journée pédagogique.
- Orientation 3 - Persévérance scolaire : dans le but d'augmenter le taux de diplomation, tous les enseignants ont rencontré les élèves pour les portraits de classe avant Noël.

En conclusion, plusieurs actions sont déjà mises en place, et une consultation est à venir pour s'assurer que les meilleurs moyens sont déployés en vue de l'atteinte des objectifs l'an prochain.

Mme Patricia Coulombe souligne que le projet éducatif se termine en 2026-2027 et qu'elle souhaite aller au fond du travail entamé en ce sens. M. Serge Florient Ngoundji mentionne que les valeurs du projet éducatif sont régulièrement communiquées et réitérées (affiches, journal du centre, réunions, etc.) et que cela est bien apprécié et pertinent.

7. Approbation - Changement au calendrier scolaire

À cause des deux journées de fermeture occasionnées par les tempêtes en février dernier, nous avons eu la directrice de retirer deux journées pédagogiques du calendrier :

- Déplacement de la journée de tempête du 13 février 2025 : la journée du 2 mai sera une journée de classe.
- Déplacement de la journée de tempête du 17 février 2025 : la journée du 30 juin sera aussi une journée de classe.

Mme Patricia Coulombe mentionne que le calendrier scolaire de l'an prochain est en cours d'élaboration. Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyé par M. Dylan Ste-Croix que les changements au calendrier scolaire 2024-2025 soient approuvés tels que proposés. Approuvé à l'unanimité.

8. Approbation - Normes et modalités en évaluation, version finale

Le document *Normes et modalités 2024-2025* (envoyé précédemment par courriel) est déposé aujourd'hui au conseil d'établissement pour approbation. Celui-ci a été créé puisqu'il n'y avait pas de document officiel travaillé en concertation entre enseignants et direction. Il s'agit d'un cadre légal pour baliser les valeurs et les procédures autour desquelles les évaluations vont s'articuler, pour bien les structurer.

Une nouvelle réglementation pour la salle des examens est d'ailleurs à venir. Les enseignants nomment avoir des préoccupations en lien avec le plagiat et l'intelligence artificielle. Nous en reparlerons davantage au prochain conseil d'établissement.

M. Dylan Ste-Croix mentionne la nouvelle politique d'utilisation des appareils électroniques dans le centre et dans les classes, il dit craindre l'interdiction totale. Mme Patricia Coulombe assure qu'elle ne se dirige pas vers cela, mais qu'il s'agit plutôt d'avoir un levier auprès des élèves qui abusent.

Il est proposé par Mme Farinoosh Ghassemi, appuyé par M. Serge Florient Ngoundji, d'approuver le document *Normes et modalités* tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.

9. Points d'information/rapports

9.1. Direction

Pas d'informations supplémentaires à communiquer

9.2. Personnel enseignant

M. Serge Florient Ngoundji mentionne une quantité importante de matériel informatique divers dans la salle des enseignants / salle de dépôt des examens (local 208-209). Il suggère de faire un sondage pour signaler les appareils inutilisés, en faire l'inventaire et s'assurer qu'on déplace le matériel non requis dans ce local. M. Serge Florient Ngoundji demande également si le technicien Driss Nafea peut annoncer sa venue d'avance sur Teams quand il le sait.

M. Serge Florient Ngoundji demande également s'il y aura à nouveau des mosaïques photo annuelles avec les élèves et le personnel. Mme Patricia Coulombe dit que depuis quatre ans les photos de groupe étaient simplement déposées sur Teams, et que les élèves payaient leurs impressions photo à la pièce, mais qu'elle a récemment recontacté le studio officiel du CSSDM, qu'ils viendront au centre à la fin de l'année avec toges et accessoires, et qu'ils produiront des mosaïques. Le conseil des élèves sera consulté sous peu pour choisir la date de la séance photo des finissants cette année.

9.3. Conseil des élèves

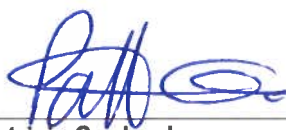
M. Dylan Ste-Croix mentionne que certains portables dans les classes sont branchés en continu, ce qui peut abimer la batterie. Il suggère de les débrancher des fois pour éviter de surcharger la batterie.

10. Levée de la séance

M. Dylan Ste-Croix propose la levée de la séance, appuyée par Mme Sofia Kassi. La séance est levée à 14 h 17.



Halima Ghaty (intérim J. Allyn)
Présidence



Patricia Coulombe
Direction d'établissement